

Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Données

Données brutes, arrondies, provisoires ; la localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire.

La notion d'allocataire renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.

Source

France Travail, FNA

Définition

L'**Allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Mise à jour : 27 février 2026

Nombre de bénéficiaires* de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

	Fin novembre 2025	Variation sur un an (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	690	+11,8
Hautes-Alpes	370	+8,8
Alpes-Maritimes	4 130	+13,7
Bouches-du-Rhône	10 780	+16,1
Var	4 190	+17,4
Vaucluse	3 150	+12,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23 310	+15,1
France métropolitaine	267 410	+12,8

* La notion de bénéficiaire renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation

Note : données brutes, arrondies, provisoires ; la localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire

Source : France Travail, FNA - **Traitements :** Drees

